


# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2023

# SOMMAIRE

- ▶ 1 – CADRE JURIDIQUE DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)
    - ✓ Dispositions légales
  
  - ▶ 2 – CONTEXTE ÉCONOMIQUE
    - ✓ International
    - ✓ National
  
  - ▶ 3 – MONÉTEAU
    - ✓ En chiffres
    - ✓ Données financières
    - ✓ Fiscalité
  
  - ▶ 4 - CONCLUSION
- 

# LE CADRE DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Débat sur le rapport d'orientations budgétaires est prévu par l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu lors d'un Conseil Municipal sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen du Budget Primitif et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L 2121-8 du CGCT.

Il a été institué pour permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également **aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité**

# LE CONTEXTE

## INTERNATIONAL

L'année 2022 est marquée par un ralentissement du PIB mondial associé à une hausse généralisée de l'inflation.

Ce ralentissement de la croissance devrait se confirmer en 2023 avec une inflation qui devrait ralentir tout en demeurant élevée.

C'est pourtant en Europe que les craintes de récession se font de plus en plus vives, dans un contexte de grande incertitude sur les accès à des ressources aussi fondamentales que l'énergie ou la main d'œuvre

# Prévisions de croissance

	2022	2023
France	2,6 %	0,6 %
Zone Euro	3,1 %	0,3 %
Monde	3,0 %	2,2 %

La croissance économique mondiale qui avait connu un fort rebond en 2021 (+ 5,8 %) suite à la sortie progressive de la crise sanitaire devrait ralentir au second trimestre 2022 pour atteindre un niveau relativement faible en 2023 où celle-ci, selon les projections, devrait se situer entre 2,2 % (OCDE) et 2,7 % (FMI).

Selon l'OCDE, un des principaux facteurs de ralentissement de la croissance s'explique par un resserrement des politiques monétaires (augmentation des taux directeurs) afin de limiter les tensions inflationnistes.

Ces tensions sont accentuées par le conflit en Ukraine, mais aussi par la baisse de la croissance chinoise (3,2 %). En 2023, les revenus mondiaux réels pourraient être inférieurs d'environ 2 800 milliards de dollars aux prévisions il y a un an (un manque à gagner d'un peu plus de 2 % du PIB).

L'inflation globale devrait passer de 8,2 % en 2022 à 6,5 % en 2023 dans les économies du G20, et baisser de 6,2 % dans les économies avancées du G20 cette année à 4 % en 2023.

# LE CONTEXTE

**NATIONAL**

---

**Les finances locales françaises en 2022  
et les prévisions pour 2023**

- En France, le niveau de la dépense des entreprises et des ménages ne pourra que souffrir du recul des revenus réels et de conditions du crédit moins favorables en termes nominaux, au point de déboucher sur une stagnation du PIB en 2023.
- L'inflation, contenue par le bouclier tarifaire, amorcerait une décrue : elle s'établirait à +4,2 % en moyenne annuelle 2023 après +6.1 % en 2022. Le pouvoir d'achat des ménages serait préservé en 2022 et augmenterait de 0,9 % en 2023.
- Dans le projet de loi des finances 2023, Le gouvernement table sur des prévisions de croissance de 2,7% en 2022 et de 1% en 2023. Le principal aléa de ce scénario est l'évolution de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'activité des prix de gros de l'énergie. La Banque de France a révisé à la baisse son chiffre de la croissance du PIB pour 2023 à 0,5%.
- En 2022 comme en 2023, le déficit public se stabiliserait à 5% du PIB, alors que le déficit budgétaire de l'État se réduirait de 14 milliards d'euros, pour atteindre 158,5 milliards en 2023. Le poids de la dette publique baisserait très légèrement, de 111,5% du PIB en 2022 à 111,2% en 2023.
- Un taux de chômage en légère progression : Après avoir atteint un creux à 7.3% en 2022, le taux de chômage pourrait atteindre 7.6% en 2023. Le rythme des embauches risque de marquer le pas dans les mois à venir compte tenu des perspectives dégradées. Dans de nombreux secteurs, la hausse des coûts de production liée à la flambée des prix de l'énergie risquent de peser sur l'activité et les besoins en main d'œuvre.
- Un grand nombre de secteurs avaient profité du rebond post-covid après le brutal plongeon de 2020 mais la guerre en Ukraine a complètement rebattu les cartes sur le front du marché du travail. L'effet « rattrapage » de l'économie française encore visible au début de l'année 2022 pourrait rapidement s'effacer.

# LE PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF)

**PLF pour 2023**

**Généralités et principales mesures concernant les finances locales**



# LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2023

**En 2022 comme en 2023, le déficit public se stabiliserait à 5% du PIB. Le déficit de l'État atteindrait 165 milliards d'euros en 2023** (+7 milliards par rapport au texte initial). Le poids de la dette publique baisserait de 111,6% du PIB en 2022 à 111,2% en 2023.

Le budget 2023 poursuit ou instaure plusieurs dispositifs afin d'aider les ménages, les entreprises et les collectivités locales à régler leurs dépenses énergétiques.

**Les ménages vont continuer à bénéficier en 2023 du bouclier tarifaire énergétique. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité est limitée à 15%** (contre 4% en 2022). Sans ce bouclier, la hausse aurait dépassé les 100%. **Les très petites entreprises (TPE), les plus petites communes** et les structures d'habitat collectif (EHPAD, résidence autonomie...) **sont également éligibles au bouclier tarifaire**. Le coût net des boucliers tarifaires est estimé à 21 milliards d'euros (contre 15 milliards initialement).

**Pour protéger les collectivités locales, le filet de sécurité de 2022 est reconduit et élargi**. Il représente un coût de deux milliards d'euros et devrait concerner entre 21 000 à 28 000 collectivités dont la situation financière s'est dégradée du fait de la hausse des prix énergétiques.

Pour financer en partie ces dépenses, le gouvernement a, lors de la discussion budgétaire, transposé deux mécanismes européens. Une **"contribution temporaire de solidarité" de 33%**, applicable au **secteur du raffinage**, est créée. Son rendement est estimé à 200 millions d'euros. De plus, **la "rente" exceptionnelle des producteurs d'énergie sera taxée**. Le dispositif, qui pourrait rapporter **au moins 11 milliards d'euros à l'État en 2023**, permettra de taxer les bénéfices réalisés par les producteurs d'énergie lorsqu'ils vendent l'électricité au-dessus d'un certain prix le mégawattheure, selon la technologie (par exemple 90 euros pour le nucléaire et 100 pour l'éolien).

## **Les mesures pour les particuliers**

- Les ménages vont continuer à bénéficier en 2023 du bouclier tarifaire énergétique. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité est limitée à 15% (contre 4% en 2022). Sans ce bouclier, la hausse aurait dépassé les 100%.
- Une indemnité carburant pour les travailleurs de 100 €
- Le barème de l'impôt sur le revenu pour les revenus 2022 est indexé sur l'inflation

## **Les mesures pour l'emploi et les entreprises**

- Pour atteindre un million d'entrées en alternance d'ici 2027, France compétences, qui finance l'apprentissage, bénéficie d'un financement exceptionnel de deux milliards d'euros.
- La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sera supprimée sur deux ans, en 2023 et en 2024. La suppression de cet impôt de production, créé en 2010, vise à accroître la compétitivité des entreprises, notamment industrielles.
- Les prêts garantis par l'État "résilience" sont prolongés jusqu'à fin 2023.

## **Les mesures écologiques**

- L'effort de rénovation énergétique des logements privés est poursuivi. Le dispositif MaPrimeRénov' Sérénité est renforcé et le dispositif MaPrimeRénov' est davantage orienté vers les opérations de rénovation plus performantes.
- Les PME bénéficient également d'un crédit d'impôt pour leurs dépenses 2023-2024 de rénovation énergétique.

## **Les finances des collectivités locales**

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) augmente de 320 millions d'euros en 2023. Les sénateurs, ont défendu, sans succès, son indexation sur l'inflation.
- Pour compenser le produit de la CVAE des entreprises, les départements, les communes et les intercommunalités se voient attribuer une fraction de la TVA, affectée à un fonds national d'attractivité économique des territoires.
- Dans le cadre du second "plan covoiturage" de l'État, 50 millions d'euros du fonds vert sont versés en 2023 aux collectivités pour la construction d'infrastructures de covoiturage (voies réservées, aires...)

# MONÉTEAU



# QUELQUES CHIFFRES

**4193 habitants**  
– dont **511 à Sougères (\*)**

**1819 Hectares**

**Monéteau : 53,276 Kms de Voirie**  
34,959 kms Communal  
12,179 kms Départemental  
6,138 kms National

**+ Pien-Sougères : 12,033 Kms de Voirie**  
8,828 kms Communal  
3,205 kms Départemental

ECOLES Maternelles et Primaires

**371 élèves** (de 3 à 10 ans)

Dont environ 257 enfants par jour en cantine

(\*) Source Insee population légale pour entrée en vigueur 01/01/2023



# LES ORIENTATIONS 2023



**Depuis quelques années de fortes contraintes financières** pèsent de façon substantielle sur les budgets et les marges de manœuvre.

La crise sanitaire sur la période 2020 et 2021 a mobilisé les services de la ville sans commune mesure avec ce qu'elle avait connu par le passé.

A cette crise sanitaire a succédé en 2022 une crise de l'approvisionnement énergétique entraînant une importante inflation des coûts de l'énergie et des matières premières qui s'est propagé à l'ensemble de la sphère économique.

- ❖ **La poursuite de la maîtrise des dépenses** : demande aux élus et aux services une diminution d'environ 5 % de leurs charges de fonctionnement et de prioriser les projets
- ❖ **Sensibilisation aux Economies d'Energies**: en limitant la température dans les bureaux à 19°, pose de régulation dans les bâtiments, extinction des lampadaires de 23 h à 5 h
- ❖ **L'adaptation du plan pluriannuel d'investissement** en fonction des budgets annuels,
- ❖ **Sollicitation de fonds de concours pour financer certains investissements** ou actions et en intégrant le plan de relance.
- ❖ **La préservation d'une capacité d'autofinancement** : afin de financer la poursuite des infrastructures et des équipements communaux par l'épargne et non par une augmentation de l'encours de la dette.
- ❖ **Le gel des taux des taxes foncières de Monéteau, mais création par la communauté d'agglomération d'une taxe de 2%**

# CHOIX BUDGÉTAIRES DE MONÉTEAU - 2023

Comme l'an dernier et certainement les années qui viennent, la lettre de cadrage du budget 2023 posera les grandes orientations dans lesquelles devra continuer à s'inscrire le budget.

## L'évolution des recettes

de fonctionnement : BP à BP

- Une évolution des bases du foncier estimée à + 7 %
- Une stabilité des autres produits à hauteur du niveau inscrit au budget 2022

## L'évolution des dépenses

de fonctionnement : BP à BP

- Dépenses de personnel (une baisse de 1 %)
- Charges à caractère général : prévoir une baisse de 5% par rapport aux base de 2022
- Les autres charges de gestion : sur la base de 2022

# INVESTISSEMENTS

## DÉPENSES

L'enveloppe allouée aux opérations diverses d'investissements, pour ce budget primitif, sera **consacrée aux investissements nécessaires**, à la poursuite de la politique d'investissement régulière et à la poursuite de notre programme élaboré pour notre mandat.

## RECETTES

Le **financement de la section d'investissement sera assuré** d'une part :  
par les **ressources propres** :

- l'autofinancement,
- le FCTVA,
- la taxe d'aménagement ...

Et ces ressources seront complétées éventuellement **par des subventions** obtenues sur diverses opérations.



# LA FISCALITÉ

Depuis la suppression de la taxe professionnelle (remplacée par la CET) et le passage en communauté d'agglomération, **nous n'avons plus de marge de manœuvre.**

## L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC)

de l'Agglomération ne sera plus que

de **3 251 312 €.**

Après retenues ci-dessous :

- - 114 443 € (compétence des zones activités) avec une partie d'entretien refacturée à hauteur de 70 000 €
- - 24 825 € (compétence des eaux pluviales)
- - 1 575 € (compétence Plan Local Urbanisme)

## Les taux d'imposition dont EPCI

	MONTEAU	STRATE (2000 à 5000 hab)
Foncier bâti :	11,15%	18,93%
Part taux départemental : (corrigé d'un coefficient)	21,84%	
Taxe d'habitation :	11,26%	14,26%

Rappel : La fiscalité communale a été augmentée seulement en 2003.

# DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

2013 = 501 618 €

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
215 415	100 905	52 607	1624	0	0	0	0

Fonds national de Péréquation des ressources  
Intercommunales et Communales

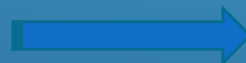
1ère fois en  
2013 = 11 301€

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
63 137	53 627	47 525	53 614	65 180	44 171	46 718	49 000

# L'ENDETTEMENT



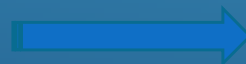
Encours total de la dette de Monéteau au 31/12/2022 = 1 958 555 €



Soit par habitant 466 € (strate 751€)



En 2023 = annuité de la dette 191 657 €



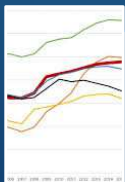
Soit par habitant 45,59 € (strate 97€)



Actuellement 4 emprunts sont en cours



Rappel, en 2008 = 261 244 € étaient remboursés

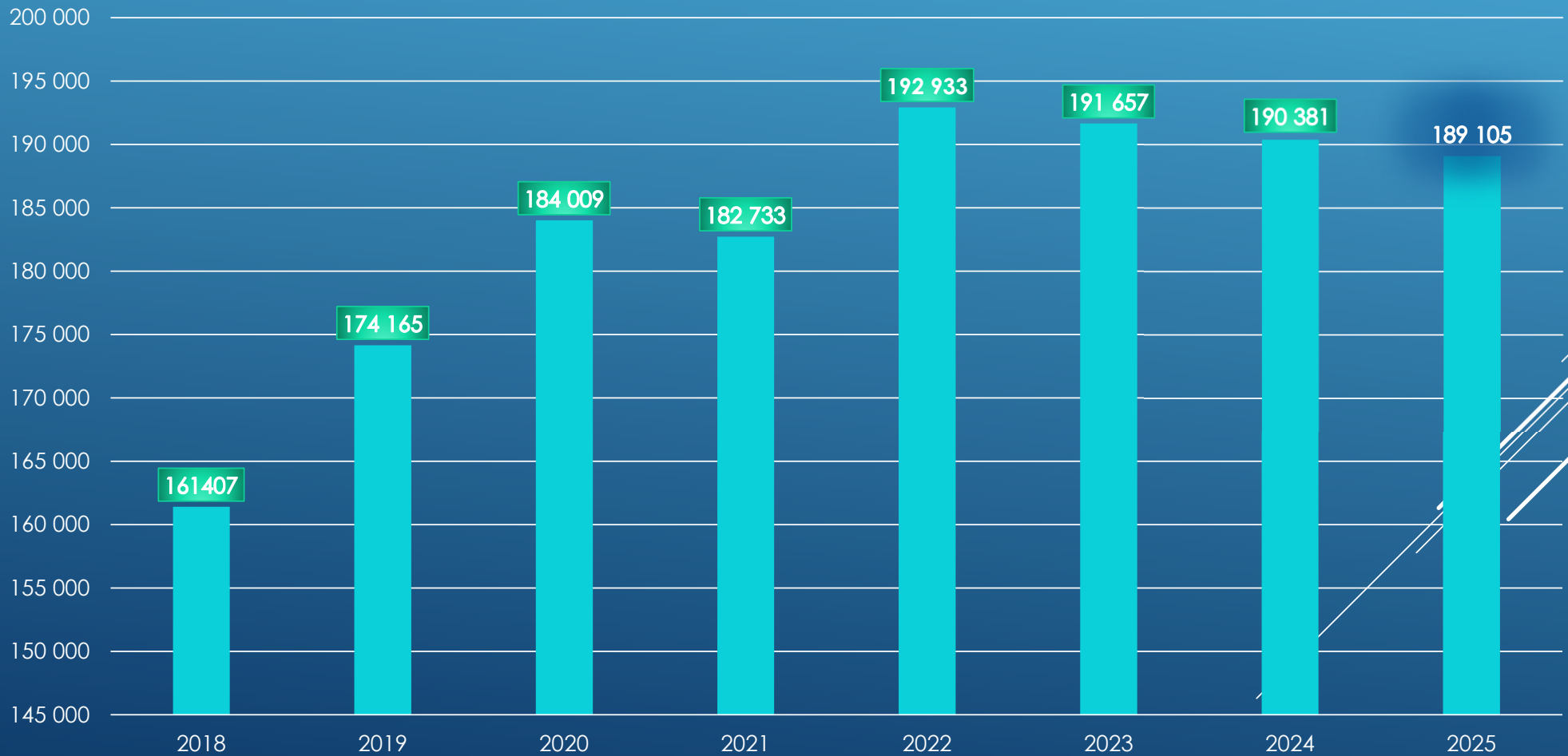


Capacité de désendettement

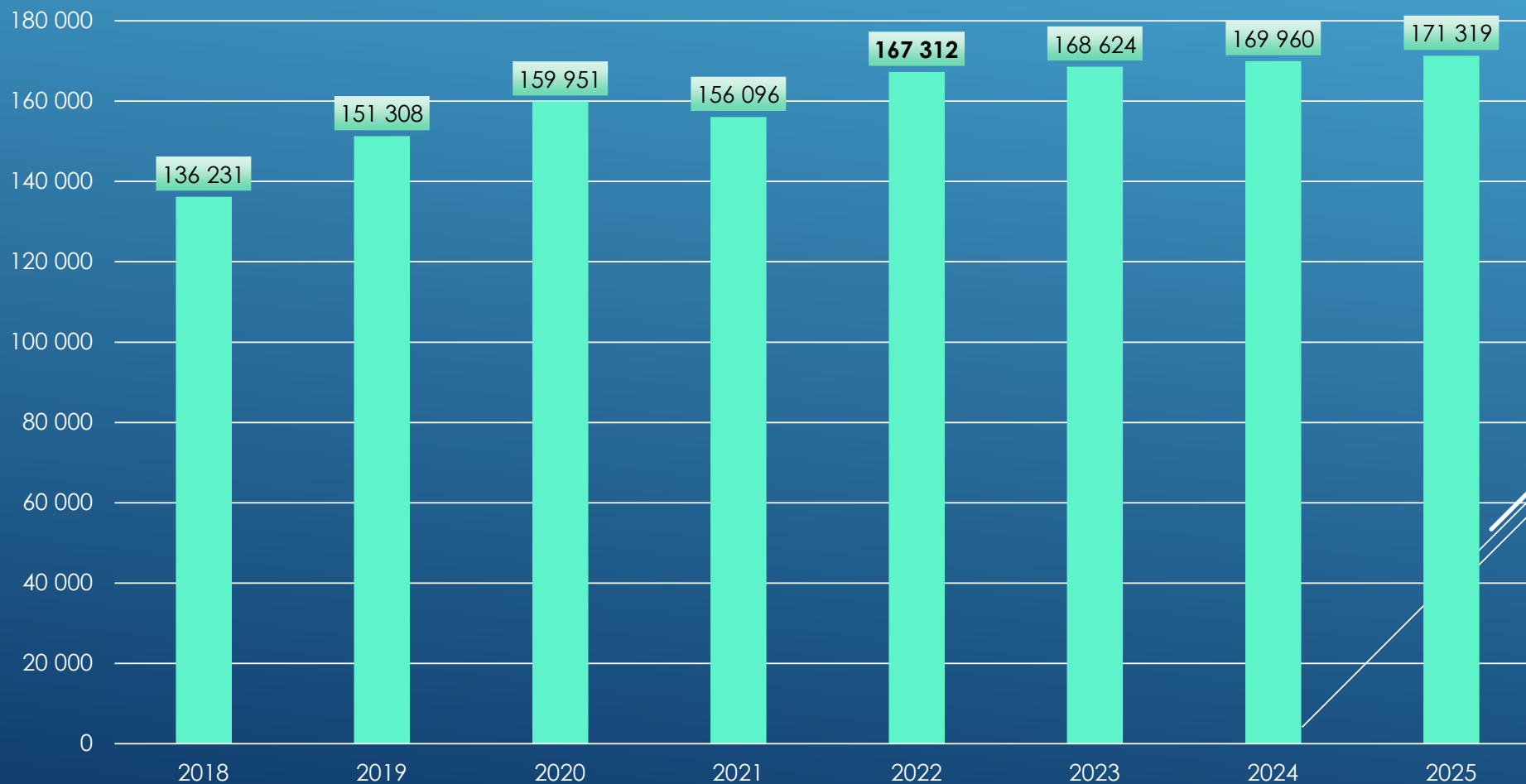


La commune est en capacité de rembourser l'encours de la dette en 3,4 ans.

# ÉCHÉANCES ANNUELLES DES EMPRUNTS

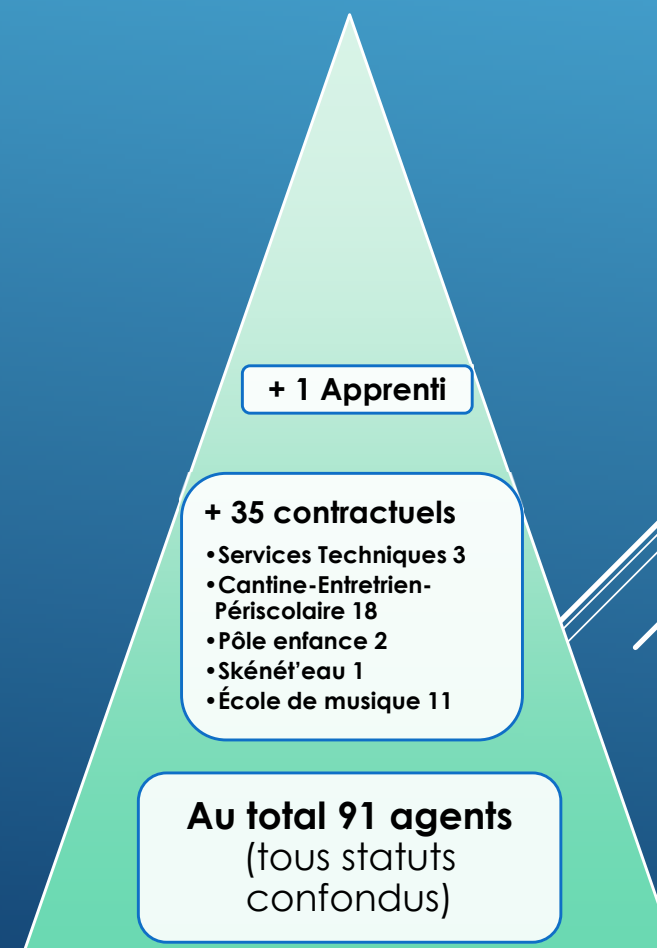


# DETTE EN CAPITAL



# PERSONNEL COMMUNAL

Agents par services (emplois permanents)	Effectif au 01/01/2021	Effectif au 01/01/2022	Effectif au 01/01/2023
Services Techniques	14	14	14
Secrétariat général/Accueil	4	4	3
Secrétariat du Maire	1	1	1
Urbanisme	2	2	2
Communication	1	1	1
Informatique	1	1	1
Achats/Entretien	1	1	1
Écoles/Cantines	19	17	15
Comptabilité	2	2	2
Ressources Humaines	1	1	1
Foyer Communal	4	4	4
Bibliothèque	4	4	3
Sport/ALSH	1	1	1
Skénét'eau	2	2	3
Police Municipale	3	3	2
École de Musique	1	1	1
<b>TOTAUX</b>	<b>61</b>	<b>59</b>	<b>55</b>
<b>Effectifs titulaires équivalent temps plein</b>	<b>59,00</b>	<b>57,69</b>	<b>54,40</b>



# LES MOUVEMENTS ET RECRUTEMENTS

Les MOUVEMENTS	2020	2021	2022
Retraite	3	2	3
Mutation	4	0	2
Congés maternité	1	0	0
Détachement	0	0	0
Disponibilité	0	0	3
Décès	0	1	0

Les RECRUTEMENTS	2020	2021	2022
Direct	0	1	2
Emploi contractuel	2	1	1
Mutation	0	0	3

# PROGRAMME DE TRAVAUX :

*Voirie, Éclairage public*

## SECTION INVESTISSEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
VOIRIE	283 803	539 900	1 134 850	176 449	223 855	484 586	804 331
Eclairage public	161 010	134 395	84 078	159 603	153 549	160 641	271 316
Opérations				554 578	82 498	2 180	
<b>TOTAL Investissement</b>	<b>444 813</b>	<b>674 295</b>	<b>1 218 928</b>	<b>890 630</b>	<b>459 902</b>	<b>647 407</b>	<b>1 075 647</b>



# PROGRAMME DE TRAVAUX :

*Voirie, Éclairage public*

## SECTION FONCTIONNEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
VOIRIE	48 349	39 914	74 833	41 106	36 239	65 624	61 293
ENFOUISSEMENT	62 549	37 878	17 805	41 471	12 670	65 807	14 307
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>110 898</b>	<b>77 792</b>	<b>92 638</b>	<b>82 577</b>	<b>48 909</b>	<b>131 431</b>	<b>75 600</b>

<b>Total Fonctionnement + Investissement</b>	<b>555 711</b>	<b>752 087</b>	<b>1 311 566</b>	<b>973 207</b>	<b>508 811</b>	<b>778 838</b>	<b>1 151 247</b>
--	----------------	----------------	------------------	----------------	----------------	----------------	------------------

# SUBVENTIONS COMMUNALES

**En 2022, 156 400 €** de crédits ouverts, et 136 536 € ont été répartis entre :

- 6 associations locales pour 59 254 €
- 1 Mutualité française pour 61 658 € (crèche)
- 4 Ecoles pour 2 300 €
  
- et 18 associations hors communes pour 13 324 €

En 2022, le montant par habitant versé s'élève à 32,48 €



**Je vous rappelle que le 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, oblige de conclure une convention avec les associations qui perçoivent un montant annuel dépassant 23 000.00 €.**

# CONCLUSION

Ce début d'année a été marqué par la première cérémonie des Vœux depuis mon élection au poste de Maire. Ce moment qui nous rassemble avec les habitants et qui nous permet d'échanger sur les réalisations et projets de notre commune, nous avait tant manqué.

Alors, pour cette 1<sup>ère</sup> cérémonie des vœux, je l'ai souhaitée **participative** et **chaleureuse** à l'image de l'équipe que nous sommes.

**Avant de mettre le Cap sur 2023, je rappellerai que 2022 a été une année chargée de moments intenses, tant par nos animations (50 ans du mariage entre Monéteau et Sougères, 30 ans du jumelage entre Monéteau-Sougères et Föhren...) que nos travaux de voirie, d'économies d'énergie, notre soutien aux associations, et tout cela en lien avec les agents de la collectivité et les élus que nous sommes.**

Après le contexte sanitaire inédit, de ces 2 dernières années, nous vivons maintenant une situation économique difficile. La crise énergétique que nous avons connue en 2022 et qui va continuer en 2023 va nécessiter encore une fois un sens de l'adaptation et un effort financier pour l'année à venir.

**2023**, année particulière à tous les égards, car nous devons être **attentifs, prudents** sans pour autant nous morfondre et ne rien faire !

**2023**, c'est la poursuite de la mise en œuvre de notre plan de mandat.

Plan de mandat, où j'ai voulu, intégrer les agents municipaux afin de vraiment les impliquer, et les associer à la réalisation des différents projets. Une méthode de travail nouvelle qui a porté, et réuni les agents et les élus.

Parmi les grands projets de cette feuille de route, figurent des dossiers liés à la *Rénovation du Patrimoine*, à *l'Environnement*, aux *Sports*, à la *Culture*, aux services de *Proximité* ou encore à la *Communication*.

2023 sera l'année du démarrage de notre projet phare - la **réhabilitation du bâtiment 1 rue de la Commanderie**.

Comme l'an passé, la priorité essentielle de ce D.O.B : **maitrise de nos finances avec des investissements réfléchis, cohérents ... avec à l'esprit de tous, agents et élus, la baisse de nos charges de fonctionnement, (Fluides : régulation, passage aux leds ...)**

**Car je rappelle que la perte de la DGF et l'augmentation du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunal des Collectivités locales pénalisent énormément nos recettes.**

Alors pour 2023, continuons notre travail, soyons l'équipe qui ose, l'équipe qui analyse, l'équipe qui fait le choix d'être ambitieuse pour sa commune, et restons tout simplement l'équipe que nous sommes !

**Gardons toujours à l'esprit, notre véritable engagement** : continuer à faire de notre commune, un fleuron de l'Auxerrois où il fait bon vivre.

« Il nous reste à rêver d'une année épanouissante, et chaleureuse remplie de Bonheur, de Réussite et de Douceur pour tous les Monestésiens ! »

Cap sur 2023, dans la SERÉNITÉ et le

**R E S P E C T**



# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

**Merci à Daniel** notre adjoint aux finances pour ce beau travail,

**Merci également** aux services, à **Monique et Juliette** pour leur implication et professionnalisme,

**Et merci à Jean-Baptiste** notre DGS pour toute cette coordination.

**Bravo à tous !**

**Maintenant action !**

*Le débat est ouvert,*